



Secrétariat général (SG)

Genève, le 22 novembre 2013

Réf.: **CL-13/168**
Contact: Preetam MALOOR
Téléphone: +41 22 730 5417
Courriel: cwg-internet@itu.int

Aux Etats Membres de l'UIT

Objet: Invitation des Etats Membres à soumettre leurs contributions sur les mesures qui ont été prises ou qui doivent être prises par les gouvernements concernant diverses questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet

Madame, Monsieur,

Suite à la troisième réunion du Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet), qui s'est tenue les 11 et 12 novembre 2013 au siège de l'UIT à Genève (Suisse), nous souhaiterions solliciter votre contribution sur la question spécifique suivante, comme il en a été convenu par le Groupe:

"Reconnaissant le champ d'activité de l'UIT sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet, représenté par la liste de sujets figurant en Annexe 1 de la Résolution 1305 adoptée par le Conseil à sa session de 2009, liste qui a été établie conformément aux décisions prises par les membres de l'UIT à la Conférence de plénipotentiaires, le Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet invite les Etats Membres à faire connaître leur position sur la question suivante:

Q1. Quelles mesures ont été prises ou doivent être prises par les gouvernements concernant chacune des questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet figurant dans l'Annexe 1 de la Résolution 1305 (adoptée à la septième séance plénière du Conseil à sa session de 2009)?

Compte tenu de ce qui précède, nous encourageons votre Gouvernement à donner sa réponse en anglais à la question susmentionnée, par écrit, en l'envoyant au Secrétariat de l'UIT, à l'adresse: cwg-internet@itu.int. Les Etats Membres sont invités à consulter largement leurs parties prenantes pour formuler leur réponse. La date limite de soumission est le **31 janvier 2014**.

Le Secrétariat de l'UIT synthétisera toutes les réponses reçues et les présentera sous une forme appropriée, sans modifications, à l'intention du Groupe de travail du Conseil, en vue de faciliter les délibérations de ce Groupe à sa prochaine réunion en mars 2014.

Pour de plus amples renseignements concernant les résultats de la troisième réunion du Groupe, veuillez consulter le Rapport du Président, publié sur le site web du GTC-Internet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Touré'.

Dr Hamadoun I. Touré
Secrétaire Général